

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance d'ajournement des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances le mercredi 28 avril 2010 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de son honneur le maire monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent. Le conseiller Jocelyn Ross est absent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance d'ajournement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Soumission pour un balai aspirateur
4. Permis de lotissement lot 4 611 407 à 4 611 419
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance d'ajournement

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

2010-04-131 Il est proposé par monsieur Martin Claveau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Soumission pour un balai aspirateur

2010-04-132 Considérant que la Municipalité de Sainte-Luce a procédé à un appel d'offres sur invitation le 14 avril 2010, pour l'achat d'un balai aspirateur de marque Johnston 605 usagé, année 1997, ou équivalent;

Considérant que le directeur général de la Municipalité de Sainte-Luce Jean Robidoux a procédé à l'ouverture des soumissions le lundi 26 avril 2010 à 10 h en compagnie de deux témoins;

Considérant que le résultat de l'ouverture des soumissions est le suivant :

Un seul soumissionnaire a présenté une proposition soit la compagnie Équipements JKL Inc. au montant de 48 762 \$ incluant les taxes applicables;

Considérant que ladite soumission est jugée conforme;

Pour ces motifs il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu d'accepter la soumission de la compagnie Équipements JKL Inc. pour la fourniture d'un balai aspirateur de marque Johnston 605 usagé, année 1997 tel que décrit aux spécifications techniques fournies avec la soumission.

Le directeur général de la Municipalité est autorisé à signer tous les documents afférents à cette transaction.

2010-04-133 Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'effectuer un emprunt au fonds de roulement de la Municipalité, au montant de 48 762 \$,

et ce pour une période de sept ans. Cet emprunt servira à défrayer l'achat d'un balai aspirateur de marque Johnston 605 usagé, année 1997.

4. Permis de lotissement lot 4 611 407 à 4 611 719

2010-04-134

Considérant le projet de lotissement présenté par monsieur Gaston Beauchesne pour les lots 4 611 407 à 4 611 719 du cadastre officiel du Québec;

Considérant que ledit projet de lotissement a été soumis aux membres du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité et que ceux-ci ont présenté une recommandation favorable à ce projet;

Considérant que le lotissement rencontre toutes les normes du règlement de lotissement de la Municipalité de Sainte-Luce;

Considérant que monsieur Beauchesne s'est engagé à céder la rue une fois les infrastructures construites ainsi que le parc qui porte le numéro de lot 4 611 407 à la Municipalité de Sainte-Luce;

Pour ces motifs il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu d'accepter le projet de lotissement soumis par monsieur Gaston Beauchesne.

5. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est inscrit à cet item de l'ordre du jour.

6. Période de questions

Aucune question n'est présentée aux membres du conseil.

7. Fermeture de la séance

2010-04-135

Il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaston Gaudreault
Maire

Gaston Gaudreault
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec. trésorier